Bureau du
directeur général des élections
du Canada

Plan ministériel
2021-2022

Stéphane Perrault
Directeur général des élections
du Canada

L'honorable Dominic LeBlanc, c.p.,
c.r., député
Président du Conseil privé de la Reine
pour le Canada et ministre des Affaires
intergouvernementales

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au :

Centre de renseignements
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Tél. : 1-800-463-6868
Téléc. : 1-888-524-1444 (sans frais)
ATS : 1-800-361-8935
elections.ca

ElectionsCanF

@ElectionsCan_F

ElectionsCanadaF

ISSN 2371-8226
No de catalogue : SE2-15F-PDF

© Directeur général des élections du Canada, 2021

Tous droits réservés

Table des matières

Message du directeur général des élections 1
Aperçu de nos plans 3
Responsabilités essentielles : Résultats et ressources prévus et principaux risques 4
- Administration et surveillance des activités électorales 4
- Observation et contrôle d'application de la loi électorale 10

Services internes : résultats prévus 13
Dépenses et ressources humaines 15
- Dépenses prévues 15
- Ressources humaines prévues 17
- Budget des dépenses par crédit voté 18
- État des résultats condensé prospectif 18

Renseignements complémentaires 19
- Profil organisationnel 19
- Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 19
- Contexte opérationnel 19
- Cadre de présentation de rapports 20

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes 21
Tableaux de renseignements supplémentaires 21
Dépenses fiscales fédérales 21
Coordonnées de l'organisme 22
Annexe : définitions 23
Notes en fin d'ouvrage 27

Message du directeur général des élections

Je suis heureux de vous présenter le Plan ministériel 2021-2022 du Bureau du directeur général des élections, qui vise à informer les Canadiens du travail que réalisera le Bureau pendant le prochain exercice.

Stéphane Perrault
Directeur général des élections du Canada

Au moment de finaliser ce plan, bien des incertitudes demeurent concernant la date de la 44e élection générale et les circonstances dans lesquelles elle se déroulera. Étant donné que la 43e élection générale d'octobre 2019 s'est soldée par un gouvernement minoritaire, notre objectif est de s'assurer qu'Élections Canada demeure prêt à conduire une élection à tout moment. En raison de la pandémie, nous avons dû adapter nos services afin d'assurer la sécurité des électeurs et des préposés au scrutin, et prendre en compte les besoins des électeurs vulnérables. En 2021-2022, nous allons continuer de surveiller l'évolution de la pandémie et ses répercussions sur les Canadiens, et adapter nos services face à ce contexte changeant.

Bien que nous nous préparions à la tenue d'une élection, nous devons aussi poursuivre la mise en œuvre d'initiatives qui n'ont aucun lien avec le cycle électoral afin de répondre aux besoins changeants et aux attentes des Canadiens et maintenir une main-d'œuvre dynamique. Dans cet esprit, nous allons lancer une nouvelle stratégie numérique à long terme pour aider Élections Canada à élaborer des services et outils numériques sensibles aux besoins des utilisateurs; à mettre sur pied une infrastructure plus agile; et à offrir l'accès à des données dignes de foi à l'appui de nos activités. Notre stratégie numérique facilitera la transition de l'organisme vers un milieu de travail plus flexible et décentralisé.

De plus, un examen décennal des limites des circonscriptions sera entrepris pendant le prochain exercice. Bien que les commissions de délimitation des circonscriptions électorales chargées de mener cette tâche ne doivent pas dépendre de l'organisme, celui-ci jouera un rôle crucial dans l'acquisition des données et des outils nécessaires pour faciliter leur travail.

Notre milieu de travail change constamment, mais notre priorité reste la même : contribuer à une démocratie électorale qui sert les intérêts de tous les Canadiens et en laquelle ils ont confiance. Je suis convaincu que mon personnel continuera de se montrer à la hauteur et sera prêt à offrir une expérience de vote accessible et sécuritaire à la 44e élection générale et aux élections qui suivront.

_____

Stéphane Perrault
Directeur général des élections du Canada

Aperçu de nos plans

La capacité de rassembler les gens pour servir la démocratie est une caractéristique importante des élections au Canada. Or, elle devient un facteur de vulnérabilité critique dans le contexte de la pandémie de COVID-19, car les autorités de santé publique ne cessent de conseiller aux Canadiens de limiter leurs interactions et d'éviter de se regrouper dans les espaces intérieurs. C'est en tenant compte de ces circonstances qu'Élections Canada se prépare à tenir une 44e élection générale accessible et sécuritaire.

En collaboration avec ses principaux partenaires en santé et sécurité, Élections Canada se concentrera sur la vision proposée dans le Plan stratégique 2020-2028[i] : maintenir une démocratie électorale qui sert les intérêts de tous les Canadiens et en laquelle ils ont confiance. Voici les activités qu'il mènera à cette fin :

- **Surmonter les défis opérationnels découlant de la pandémie de COVID-19 en :**
  - planifiant la distribution d'équipement de protection individuel;
  - améliorant l'accès et l'efficacité des processus et systèmes qui facilitent le vote par la poste;
  - adaptant les activités de formation afin qu'elles puissent être offertes de manière virtuelle;
  - mettant en œuvre des modifications temporaires à la *Loi électorale du Canada*[ii] que le Parlement juge nécessaire.

- **fournir aux Canadiens des renseignements fiables et multilingues sur les façons de s'inscrire, de voter et de se porter candidat** et sur les mesures de sécurité qui protègent l'intégrité des élections et les participants;

- **continuer de surveiller l'environnement d'information** pour détecter les problèmes suivants et intervenir au besoin :
  - incidents qui pourraient nuire à la bonne conduite d'une élection;
  - renseignements inexacts au sujet du processus électoral;
  - comptes de médias sociaux et sites Web qui usurpent son identité;

- **maintenir et améliorer sa posture en matière de sécurité** :
  - en continuant de renforcer son infrastructure informatique et ses pratiques de surveillance;
  - en veillant à ce que les nouveaux systèmes et processus soient bien intégrés à son infrastructure et en planifiant correctement la protection des données pertinentes;
  - en donnant aux employés et au personnel en région une formation sur la cybersécurité de manière à prévenir les erreurs humaines.

Bien que la date de la prochaine élection générale reste inconnue, Élections Canada sera fin prêt le moment venu.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus d'Élections Canada, consulter la section Responsabilités essentielles : résultats et ressources prévus et principaux risques du présent rapport, qui commence à la page 4.

Responsabilités essentielles : Résultats et ressources prévus et principaux risques

Cette section contient des renseignements détaillés sur les ressources et les résultats prévus du Ministère pour chacune de ses responsabilités essentielles. Elle contient également des renseignements sur les principaux risques liés à l'atteinte de ces résultats.

Administration et surveillance des activités électorales

Le Bureau du directeur général des élections est l'organisme indépendant et non partisan chargé de l'administration et de la surveillance des élections et des référendums fédéraux. Il est dirigé par le directeur général des élections du Canada.

Description

Le Bureau du directeur général des élections a comme responsabilité essentielle de conduire les élections et les référendums fédéraux, de s'y préparer et d'en faire rapport conformément au cadre législatif, tout en assurant l'intégrité du processus en tout temps.

Faits saillants de la planification

En 2021-2022, Élections Canada continuera d'améliorer ses services pour que les Canadiens puissent exercer leurs droits démocratiques de voter et de se porter candidats dans un processus électoral équitable, sûr et transparent.

Planification de la prochaine élection

En 2021-2022, Élections Canada évaluera ses vulnérabilités opérationnelles en mettant l'accent sur les actions requises pour rester prêt à tenir une élection générale ou partielle. Le maintien de cet état de préparation fait partie intégrante de son mandat. Voici ce qui contribuera à la réalisation de ce mandat :

- Élections Canada continuera de chercher des façons d'améliorer l'expérience des électeurs et des candidats. Il faudra donc peaufiner les systèmes, les procédures et les produits, et aider les directeurs du scrutin lorsqu'ils commenceront à se préparer en vue d'assurer l'optimisation des opérations dès le déclenchement de la prochaine élection.

- Dans le cadre de ses préparatifs, Élections Canada examinera et améliorera ses modèles de fonctionnement et de dotation pour les bureaux de scrutin selon les besoins des électeurs et les exigences de la *Loi électorale du Canada*[iii]. Il faudra donc élaborer des stratégies pour résoudre les problèmes de dotation et de recrutement et chercher des façons d'optimiser les procédures d'inscription et de vote.

- Élections Canada continuera de tenir à jour le Registre national des électeurs en perfectionnant ses processus et en collaborant avec divers organismes de gestion électorale et d'autres partenaires importants. Le Registre national des électeurs est une base de données permanente et continuellement mise à jour des Canadiens ayant qualité d'électeur aux élections générales, aux élections partielles et aux référendums. Le travail

de l'organisme à cet égard facilite la collecte et la validation de l'information sur les électeurs avant une élection.

- Comme il l'a fait avant la dernière élection générale, Élections Canada organisera une campagne d'information multimédia comprenant un site Web sécurisé, des messages diffusés sur ses comptes de médias sociaux, des produits d'information numériques à partager, des vidéos éducatives et une campagne publicitaire nationale. Les électeurs pourront donc avoir accès à toute l'information dont ils ont besoin pour savoir où, quand et comment s'inscrire et voter.

- Des ateliers Inspirer la démocratie[iv] offriront de l'information sur la façon de se présenter comme candidat, de travailler à une élection, de s'inscrire et de voter.

- En vue de la prochaine élection générale, Élections Canada continuera de mettre à jour ses ressources destinées aux entités politiques, comme les manuels, les lignes directrices ainsi que les notes d'interprétation concernant l'application de la *Loi électorale du Canada*[v] à ces entités.

En plus de planifier la prochaine élection, Élections Canada axera ses travaux sur l'offre de programmes et de services permettant aux Canadiens de voter et de se porter candidats :

- Il continuera d'approfondir sa coopération avec les organismes et ministères fédéraux, comme Statistique Canada ou Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, et avec les organismes provinciaux et territoriaux de gestion électorale pour améliorer davantage l'exactitude des renseignements contenus dans le Registre national des électeurs.

- Il continuera de mettre en œuvre le Registre des futurs électeurs pour simplifier l'ajout des jeunes Canadiens au Registre national des électeurs dès qu'ils ont le droit de vote. À plus long terme, cette préinscription augmentera la précision et l'étendue du Registre national des électeurs en ce qui concerne les Canadiens de 18 à 34 ans, groupe d'âge pour lequel l'écart entre le nombre estimé d'électeurs et le nombre d'électeurs inscrits est le plus élevé.

- Il s'efforcera de rendre le vote le plus accessible possible. Il travaille à renforcer sa capacité d'administrer et de traiter le vote par la poste et veut obtenir, mettre au point et adapter des technologies d'assistance au vote pour les électeurs handicapés. En faisant fond sur les initiatives actuelles, il s'appliquera à améliorer de façon continue l'accessibilité du processus électoral et publiera son plan sur l'accessibilité comme l'exige la *Loi canadienne sur l'accessibilité*[vi].

Fonctionnement dans un environnement électoral complexe

Grâce à ses activités de surveillance continue, Élections Canada est encore en mesure d'anticiper et de détecter les nouveaux problèmes et d'intervenir. La pandémie de COVID-19 a entraîné de nombreux défis opérationnels qui peuvent nuire, ou donner l'impression de nuire, à la sécurité et à l'intégrité du processus électoral. Étant donné que la *Loi électorale du Canada* octroie à Élections Canada la flexibilité de modifier certaines procédures, Élections Canada mettra en œuvre les initiatives suivantes :

- Élections Canada demeurera prêt à mettre en œuvre des mesures administratives qui font la promotion de la santé et sécurité des employés dans les bureaux de vote et les autres

points de service. Ces mesures incluent la distribution d'équipement de protection individuelle et des mises à niveau des systèmes et processus opérationnels afin d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité du vote par la poste.

- Élections Canada a aussi recommandé une réponse législative aux circonstances actuelles qui autoriserait des modifications temporaires tout en laissant inchangés la Loi et le système électoral une fois la pandémie derrière nous. L'organisme mettra en œuvre les changements législatifs que le Parlement estime pouvoir adopter.

- Élections Canada continuera de consulter les autorités sanitaires fédérales et provinciales et un grand nombre d'intervenants pendant sa mise en œuvre des changements législatifs et des mesures administratives nécessaires à la conduite d'une élection accessible et sécuritaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Élections Canada œuvrera à maintenir la confiance des Canadiens dans le processus électoral grâce aux initiatives suivantes :

- Élections Canada continuera de moderniser la collecte de données et les méthodes de gestion afin de tenir à jour le Registre national des électeurs et le Registre des futurs électeurs.

- Il supervisera les vérifications obligatoires des préposés au scrutin pour toute élection générale ou partielle déclenchée pendant l'exercice.

- Il poursuivra son programme de formation pour les associations de circonscription. Des séances de formation sont offertes aux agents financiers et aux premiers dirigeants chaque année. Elles s'inscrivent dans l'engagement soutenu de l'organisme à aider les entités politiques à respecter les dispositions de la *Loi électorale du Canada*[vii] liées au financement politique.

- Il continuera d'offrir des services d'éducation civique et de mobiliser les intervenants grâce à des outils d'apprentissage nouveaux ou améliorés. Ces outils seront fournis aux éducateurs et utilisés lors des conférences, des activités de perfectionnement professionnel et des ateliers Inspirer la démocratie[viii]. Vu le contexte de pandémie, on planifiera la conversion de certains ateliers en activités numériques.

- Il participera de façon virtuelle à des événements d'envergure internationale et à des échanges bilatéraux avec d'autres organismes de gestion électorale, y compris ceux des démocraties émergentes. Ces activités contribueront au partage des connaissances et de l'expertise en plus de permettre à l'organisme de rester au fait des tendances et des enjeux liés à la gestion électorale.

- Il gérera la Base de données de la géographie électorale en partenariat avec Statistique Canada et créera des produits cartographiques à jour. Ces cartes serviront à visualiser en ligne les lieux de vote et la distance jusqu'aux bureaux de scrutin et de vote par anticipation.

- Il commencera ses préparatifs conformément à la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*[ix] pour appuyer les travaux des commissions indépendantes de délimitation des circonscriptions électorales. Ces commissions ont le mandat de veiller à ce que les circonscriptions et leurs limites soient révisées pour tenir compte de

l'évolution démographique du pays, notamment en ce qui a trait à la répartition de la population, selon les données du recensement de 2021.

Principaux risques

En tant qu'organisme indépendant et non partisan chargé d'administrer tous les aspects des élections et des référendums fédéraux, Élections Canada s'engage à s'assurer que les Canadiens peuvent exercer leurs droits démocratiques de voter et de se porter candidats. Ce mandat comporte divers risques, surtout en raison des défis actuels que pose la pandémie de COVID-19 : mener une élection dans de telles circonstances, garantir la santé et la sécurité des employés à l'administration centrale et en région, maintenir la confiance des Canadiens dans le processus électoral face à la désinformation croissante, et bien protéger la sécurité des scrutins et les renseignements personnels des Canadiens.

Au cours des 100 dernières années, l'organisme a fait preuve d'une capacité d'innovation, d'évolution et d'adaptation qui lui a permis d'atténuer les risques et de tenir des élections dans toutes les circonstances. L'exercice 2021-2022 ne fera pas exception. Les activités de surveillance se poursuivent à l'échelle nationale et internationale dans le but de cerner et d'analyser les faits nouveaux ou les problèmes de désinformation ou de sécurité à régler. Élections Canada collabore activement avec ses principaux partenaires en santé et sécurité pour s'assurer d'adapter ses plans opérationnels en tenant compte des conseils et des pratiques exemplaires du moment. De plus, il a créé un comité directeur chargé de gérer et de superviser les principales activités de préparation visant à corriger les vulnérabilités liées à l'administration d'une élection pendant une pandémie. En ce qui concerne ses systèmes et processus fondamentaux, l'organisme améliore constamment sa posture générale en matière de sécurité et ses canaux de communication, tant à l'administration centrale qu'en région, ce qui lui permet de cerner et d'atténuer rapidement les nouveaux risques.

Résultats prévus pour l'administration et la surveillance des activités électorales

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Résultats réels[1]
Les Canadiens peuvent exercer leurs droits démocratiques de voter et de se porter candidats	Pourcentage des électeurs qui sont inscrits au Registre national des électeurs	Au moins 94 % d'ici mars 2022	2019-2020 : 96 % 2018-2019 : 94 % 2017-2018 : 92 %
	Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux critères d'accessibilité clés d'Élections Canada	100 % d'ici mars 2022	2019-2020 : 94 % 2018-2019 : 97 % 2017-2018 : 99 %
	Pourcentage des résidences d'électeurs qui se trouvent dans un rayon de 12 km du lieu de scrutin qui leur est assigné les jours de vote par anticipation	Au moins 95 % d'ici mars 2022	2019-2020 : 94 % 2018-2019 : 94 % 2017-2018 : Non disponible
	Pourcentage des résidences d'électeurs qui se trouvent dans un rayon de 6 km du lieu de scrutin qui leur est assigné le jour du scrutin	Au moins 95 % d'ici mars 2022	2019-2020 : 91 % 2018-2019 : 94 % 2017-2018 : Non disponible
	Nombre d'électeurs qui ont participé à l'atelier d'Inspirer la démocratie « Se présenter à une élection fédérale »	Au moins 30 % d'ici mars 2022	2019-2020 : Non disponible 2018-2019 : Non disponible 2017-2018 : Non disponible
	Pourcentage des candidats satisfaits des services et des produits offerts par Élections Canada	Au moins 90 % d'ici mars 2022	2019-2020 : Non disponible 2018-2019 : Non disponible 2017-2018 : Non disponible
Les Canadiens ont accès à de l'information et des services électoraux qui répondent à leurs besoins	Pourcentage des électeurs qui connaissent les principales façons de voter	Au moins 90 % des électeurs savent qu'ils peuvent voter à un bureau de vote le jour de l'élection d'ici mars 2022	2019-2020 : 91 % 2018-2019 : 86 % 2017-2018 : Non disponible
		Au moins 70 % des électeurs savent qu'il est possible de voter dans un bureau de vote par anticipation d'ici mars 2022	2019-2020 : 71 % 2018-2019 : 61 % 2017-2018 : Non disponible
	Pourcentage des électeurs satisfaits des renseignements communiqués par Élections Canada	Au moins 85 % d'ici mars 2022	2019-2020 : Non disponible 2018-2019 : Non disponible 2017-2018 : Non disponible

Note 1 : À moins d'indication contraire, « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement n'était pas en vigueur à ce moment, et que par conséquent, l'information n'est peut-être pas disponible.

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Résultats réels[1]
Le Canada maintient un processus électoral équitable, sûr, transparent et sans abus d'influence	Pourcentage des Canadiens qui perçoivent de façon positive l'administration des élections	Au moins 95 % des électeurs d'ici mars 2022	2019-2020 : 91 % 2018-2019 : 92 % 2017-2018 : 91 %
		Au moins 85 % des candidats d'ici mars 2022	2019-2020 : 82 % 2018-2019 : Non disponible[2] 2017-2018 : Non disponible[2]
	Nombre d'incidents de sécurité ayant un effet démontrable sur le processus électoral	0 d'ici mars 2022	2019-2020 : Non disponible 2018-2019 : Non disponible 2017-2018 : Non disponible
	Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin	Écart inférieur à 2 % pour les principaux contrôles d'ici mars 2022	2019-2020 : En deçà du seuil de tolérance 2018-2019 : En deçà du seuil de tolérance 2017-2018 : En deçà du seuil de tolérance
		Écart inférieur à 11 % pour les contrôles secondaires d'ici mars 2022	2019-2020 : En deçà du seuil de tolérance 2018-2019 : En deçà du seuil de tolérance 2017-2018 : En deçà du seuil de tolérance
	Pourcentage des contributions inadmissibles qui sont retournées aux donateurs ou remises au directeur général des élections, à la demande d'Élections Canada	90 % d'ici mars 2022	2019-2020 : sans objet[3] 2018-2019 : sans objet[4] 2017-2018 : 100 %
	Pourcentage des rapports financiers (de toutes les entités sauf les tiers) publiés en ligne par Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission	100 % d'ici mars 2022	2019-2020 : 100 % 2018-2019 : 83 % 2017-2018 : 89 %
	Pourcentage des rapports des candidats dont la vérification est terminée dans les 12 mois suivant l'échéance de soumission	100 % d'ici mars 2022	2019-2020 : Non disponible 2018-2019 : Non disponible 2017-2018 : Non disponible

Note 1 : À moins d'indication contraire, « Non disponible » signifie que l'indicateur de rendement n'était pas en vigueur à ce moment, et que par conséquent, l'information n'est peut-être pas disponible.

Note 2 : Les candidats sont sondés après une élection générale seulement. Les électeurs sont sondés après les élections générales et les élections partielles.

Note 3 : Aucune contribution n'a dû être rendue à la demande du directeur des élections en 2019-2020.

Note 4 : Aucune contribution n'a dû être rendue à la demande du directeur des élections en 2018-2019.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada se trouvent dans l'InfoBase du GC[x].

Ressources financières budgétaires prévues pour l'administration et la surveillance des activités électorales

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
112 848 442	112 848 442	120 161 578	90 909 740

La fluctuation des dépenses prévues au cours de ces exercices financiers est attribuable à plusieurs causes, notamment :

- être prêt à tenir une élection en période de gouvernement minoritaire;
- mener et appuyer la redistribution des limites des circonscriptions électorales, qui devraient atteindre un sommet en 2022-2023;
- investir dans la modernisation des services électoraux et les projets de renouvellement des biens, qui devraient atteindre un sommet en 2022-2023.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada se trouvent dans l'InfoBase du GC[xi].

Ressources humaines prévues pour l'administration et la surveillance des activités électorales

ETP prévus 2021-2022	ETP prévus 2022-2023	ETP prévus 2023-2024
790	808	623

La fluctuation relative aux équivalents temps plein s'explique en grande partie par les mêmes raisons énoncées dans le tableau sur les ressources financières budgétaires prévues.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xii].

Observation et contrôle d'application de la loi électorale

Le Bureau du commissaire aux élections fédérales est l'organisme indépendant chargé d'assurer le respect et l'application de la *Loi électorale du Canada*[xiii] et de la *Loi référendaire*[xiv]. La *Loi électorale du Canada* définit et réglemente les activités menées pendant les périodes préélectorale et électorale. Le commissaire et son personnel s'efforcent de veiller à ce que les entités politiques, les organisations tierces, les groupes d'intervenants et les autres participants au processus électoral respectent les règles.

Description

Le Bureau du commissaire aux élections fédérales favorise l'intégrité du processus électoral du Canada en veillant à l'observation et au contrôle d'application de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire*.

Faits saillants de la planification

En 2021-2022, le Bureau du commissaire aux élections fédérales continuera d'assurer l'observation et l'application de la *Loi électorale du Canada*[xv] ainsi que l'intégrité du processus électoral par la prise de mesures administratives et le dépôt d'accusations au pénal. Les activités suivantes seront menées à cette fin :

- Le Bureau du commissaire aux élections fédérales continuera d'examiner les plaintes liées à la 43e élection générale et de faire enquête sur ces plaintes.
- À moins que la pandémie ne retarde le transfert des dossiers, le Bureau du commissaire aux élections fédérales examinera les renvois faits par Élections Canada, y compris ceux concernant les rapports financiers de candidats, de partis enregistrés et de tiers.
- Afin d'assurer le respect de la *Loi électorale du Canada*, le Bureau du commissaire aux élections fédérales imposera des sanctions administratives pécuniaires pour diverses violations à cette loi, s'il y a lieu.

Résultats prévus pour l'observation et le contrôle d'application de la loi électorale

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Résultats réels
Les activités veillant à l'observation et au contrôle d'application de la Loi électorale du Canada contribuent à l'intégrité du processus électoral	Pourcentage des plaintes donnant lieu à des mesures d'observation	100 % d'ici mars 2022	2019-2020 : 100 % 2018-2019 : 100 % 2017-2018 : 100 %
	Pourcentage des plaintes menant à des mesures d'application formelles en matière pénale	100 % d'ici mars 2022	2019-2020 : 100 % 2018-2019 : 100 % 2017-2018 : 100 %

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xvi].

Ressources financières budgétaires prévues pour l'observation et le contrôle d'application de la loi électorale

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
7 968 296	7 968 296	7 989 549	7 995 890

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xvii].

Ressources humaines prévues pour l’observation et le contrôle d’application de la loi électorale

ETP prévus 2021-2022	ETP prévus 2022-2023	ETP prévus 2023-2024
44	44	44

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d’Élections Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xviii].

Services internes : résultats prévus

Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes dans l'organisme, sans égard au modèle de prestation des Services internes de l'organisme, soit :

- les services de gestion et de surveillance
- les services des communications
- les services juridiques
- les services de gestion des ressources humaines
- les services de gestion des finances
- les services de gestion de l'information
- les services des technologies de l'information
- les services de gestion des biens immobiliers
- les services de gestion du matériel
- les services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Pour aider le Bureau du directeur général des élections à atteindre ses résultats ministériels, les Services internes offriront aux employés de l'administration centrale et au personnel en région le soutien et la supervision nécessaires. Pendant que l'organisme se consacrera à la planification de la prochaine élection générale, les Services internes mèneront des activités transparentes, comme les suivantes, pour répondre efficacement aux besoins électoraux :

- acquisition de biens et de services;
- fourniture de technologies et de matériel de télécommunication;
- établissement de budgets;
- traitement des paiements.

En outre, les Services internes joueront un rôle essentiel dans le cadre de projets axés sur les technologies de l'information, comme la mise à jour des applications de base et la modernisation des systèmes de financement politique, tout en offrant les services courants nécessaires à la réalisation du mandat de l'organisme.

Dans le but de faire évoluer constamment ses services technologiques, Élections Canada mettra au point sa stratégie numérique et en commencera la mise en œuvre. Ces efforts visant à offrir aux Canadiens un accès à des services et à des outils virtuels cadrent avec la vision stratégique du Bureau du directeur général des élections et ses investissements dans un modèle opérationnel tourné vers l'avenir. La stratégie numérique permettra à l'organisme d'obtenir des données fiables pour comprendre les besoins des Canadiens et demeurer la source officielle de renseignements sur le processus électoral.

Élections Canada s'appliquera à recruter des personnes possédant les compétences nécessaires pour promouvoir sa stratégie numérique et poursuivra la mise en œuvre de son programme de renouvellement du leadership. Ce programme vise à former des leaders au sein de l'organisme en renforçant leur capacité à diriger et en élargissant leur perspective quant à la gestion électorale.

La planification de la relève sera essentielle pour prévenir la perte de connaissances organisationnelles, car selon les prévisions, de nombreux dirigeants de l'organisme seront admissibles à la retraite au cours des cinq prochaines années.

Conformément à son cadre sur la santé et à ses exigences législatives, Élections Canada continuera de mettre l'accent sur les activités essentielles au recrutement d'une main-d'œuvre représentative, diversifiée et inclusive. L'embauche et la rétention d'employés handicapés ainsi que l'offre de soutien à ces employés restent à l'avant-plan des efforts de l'organisme en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Élections Canada publiera son plan sur l'accessibilité comme l'exige la *Loi canadienne sur l'accessibilité*[xix].

Ressources financières budgétaires prévues pour les Services internes

Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
52,049,466	52,049,466	55,596,442	47,058,662

La fluctuation des dépenses prévues au cours de ces exercices financiers est attribuable à plusieurs causes, notamment :

- être prêt à tenir une élection en période de gouvernement minoritaire;
- investir dans la modernisation des services électoraux et les projets de renouvellement des biens, qui devraient atteindre un sommet en 2022-2023.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xx].

Ressources humaines prévues pour les Services internes

ETP prévus 2021-2022	ETP prévus 2022-2023	ETP prévus 2023-2024
281	286	265

La fluctuation relative aux équivalents temps plein s'explique en grande partie par les mêmes raisons énoncées dans le tableau sur les ressources financières budgétaires prévues.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxi].

Dépenses et ressources humaines

Cette section donne un aperçu des dépenses et des ressources humaines du ministère prévues pour les 3 prochains exercices et compare les dépenses prévues pour l'exercice à venir avec les dépenses réelles pour les exercices précédents.

Cadre financier

Le double mécanisme de financement d'Élections Canada et ses pratiques de planification découlent du caractère unique de son mandat. L'organisme est en partie financé par un crédit annuel qui couvre le salaire du personnel permanent et n'est pas touché par le cycle électoral. Une autorisation législative lui permet de prélever des fonds directement sur le Trésor pour toute autre dépense. L'autorisation législative marque l'indépendance d'Élections Canada par rapport au gouvernement. Elle lui assure également un accès aux fonds nécessaires à la conduite des élections, qui peuvent survenir à tout moment.

Dans le système parlementaire canadien, les élections générales sont prévues à date fixe, mais peuvent être déclenchées à l'avance. C'est particulièrement le cas en situation de gouvernement minoritaire. Les élections partielles, qui ont lieu lorsqu'un siège devient vacant à la Chambre des communes, sont également imprévisibles, car Élections Canada n'a aucun contrôle sur leur fréquence et le moment où elles ont lieu. Les changements législatifs et les forces du marché en ce qui concerne l'approvisionnement en biens et services peuvent en outre avoir une grande influence sur une élection générale.

Dépenses prévues

Dépenses ministérielles de 2018-2019 à 2023-2024

Le graphique ci-dessous présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.

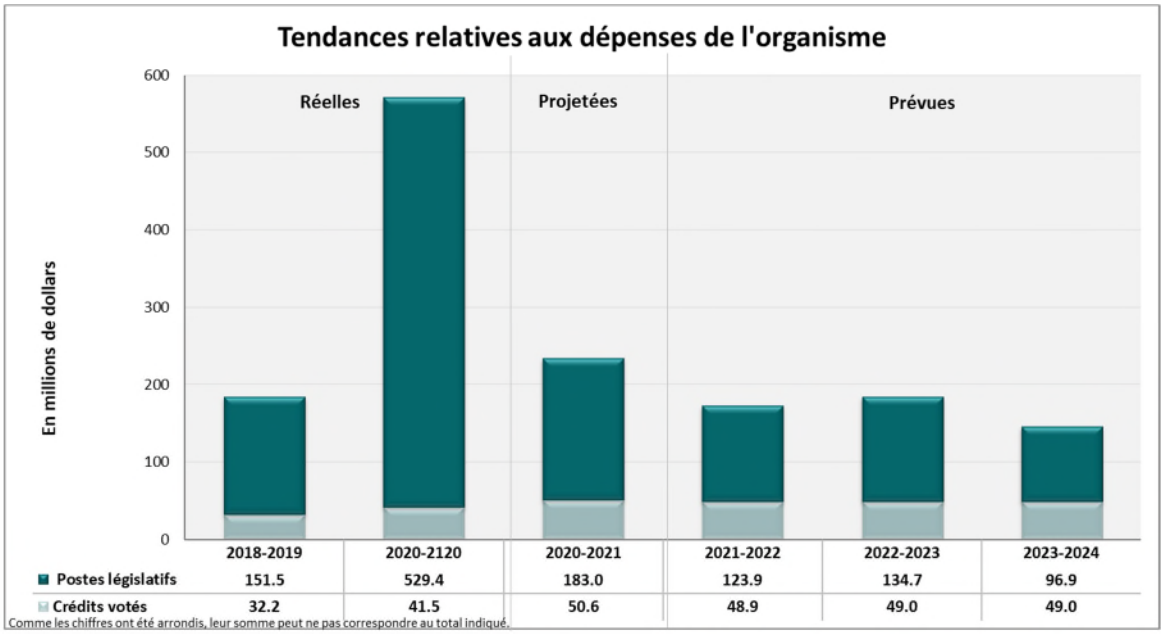

	2018-2019	2020-2120	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Postes législatifs	151.5	529.4	183.0	123.9	134.7	96.9
Crédits votés	32.2	41.5	50.6	48.9	49.0	49.0

Comme les chiffres ont été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire de la planification budgétaire pour les responsabilités essentielles et les Services internes (en dollars)

Le tableau ci-dessous présente les dépenses réelles, les prévisions des dépenses et les dépenses prévues pour chaque responsabilité essentielle d'Élections Canada et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses 2018-19	Dépenses 2019-2020	Prévisions des dépenses 2020-2021	Dépenses budgétaires 2021-2022 (comme indiqué dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Dépenses prévues 2023-2024
Administration et surveillance des activités électorales	120 907 167	515 137 124	169 353 414	112 848 442	112 848 442	120 161 578	90 909 740
Observation et contrôle d'application de la loi électorale[1]	s.o	s.o	7 815 477	7 968 296	7 968 296	7 989 549	7 995 890
Total partiel	**120 907 167**	**515 137 124**	**177 168 891**	**120 816 738**	**120 816 738**	**128 151 127**	**98 905 630**
Services internes	62 841 306	55 759 213	56 397 450	52 049 466	52 049 466	55 596 442	47 058 662
Total	**183 748 473**	**570 896 337**	**233 566 341**	**172 866 204**	**172 866 204**	**183 747 569**	**145 964 292**

[1] Cette responsabilité essentielle a été ajoutée pour refléter la réintégration du Bureau du commissaire aux élections fédérales au Bureau du directeur général des élections, à compter du 1er avril 2019. Les dépenses annuelles ne sont donc pas disponibles avant 2019-2020.

Le total des dépenses prévues illustre la fluctuation des ressources d'une année à l'autre. Les fluctuations des dépenses résultent du cycle électoral : les dépenses augmentent au cours de l'année précédant une élection générale, atteignent un sommet au cours d'une année d'élection générale, et chutent abruptement dans les années qui suivent.

En 2018-2019, Élections Canada a terminé la mise en place des initiatives de renouvellement des biens et de modernisation des services électoraux pour ce cycle électoral et a aussi augmenté ses activités électorales, alors qu'il se préparait pour la 43e élection générale. Le sommet atteint en 2019-2020 comprend les dépenses relatives à la tenue de l'élection générale, qui s'est déroulée à l'automne 2019. Au cours des années suivant une élection (2020-2021 et 2021-2022), les dépenses sont censées diminuer, mais cette fois-ci, on ne s'attend pas à ce qu'elles reviennent à leur niveau habituel en raison du contexte actuel de gouvernement minoritaire et de pandémie. Élections Canada a dû se remettre pleinement en état de préparation immédiatement après la 43e élection générale, ce qui incluait la mise en œuvre des mesures d'adaptation nécessaires pour la tenue d'une élection pendant une pandémie. Qui plus est, la révision décennale des limites des circonscriptions électorales a commencé en 2020-2021. Ces fluctuations touchent uniquement les postes législatifs.

Comme énoncé dans le plan ministériel de 2020-2021, les nouveaux investissements d'Élections Canada dans la modernisation des services et le renouvellement des biens devraient s'élever à environ 50 millions de dollars sur quatre ans (profil de financement prévu : 7 millions de dollars en 2020-2021, 14 millions de dollars en 2021-2022, 21 millions de dollars en 2022-2023 et 8 millions de dollars en 2023-2024). Ces investissements cadrent avec la nouvelle stratégie numérique de l'organisme et servent à garantir qu'une infrastructure sûre et fiable, répondant aux attentes des Canadiens, appuie le processus électoral. Actuellement, les projets approuvés incluent la modernisation du Registre national des électeurs; la migration du système financier d'Élections Canada vers la solution standard du gouvernement du Canada; le

remplacement des systèmes qui appuient le programme de financement politique et l'acquisition de trousses d'outils virtuelles pour les employés qui travaillent à distance.

Comme illustré sur le graphique, le crédit voté de l'organisme a augmenté à la suite de la mesure du Budget de 2018 pour rééquilibrer les dépenses d'Élections Canada, et à la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la modernisation des élections*[xxii] et de la *Loi modifiant la Loi électorale du Canada (financement politique)*[xxiii]. Enfin, à la suite de l'adoption du projet de loi C-76 en décembre 2018, Élections Canada et le Bureau du commissaire aux élections fédérales ont été de nouveau fusionnés sur le plan administratif en avril 2019, bien que les deux entités mènent leurs activités de façon indépendante, conformément à leur mandat respectif. Ce changement se traduit par une augmentation des dépenses et des équivalents temps plein à compter de 2019-2020.

Remarque : La part des dépenses totales que représentent les services internes varie considérablement d'une année à l'autre en raison du cycle électoral. Pour les années visées ci-dessus, cela varie entre 10 et 34 %, avec une moyenne de 22 % pour cette période.

Ressources humaines prévues

Le tableau ci-dessous présente les équivalents temps plein réels, les prévisions d'équivalents temps plein et les équivalents temps plein prévus pour chaque responsabilité essentielle d'Élections Canada et pour les Services internes pour les exercices pertinents à l'année de planification en cours.

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	ETP réels 2018-2019	ETP réels 2019-2020	Prévisions ETP 2020-2021	ETP prévus 2021-2022	ETP prévus 2022-2023	ETP prévus 2023-2024
Administration et surveillance des activités électorales	502	756	684	790	808	623
Observation et contrôle d'application de la loi électorale[1]	s.o	s.o	42	44	44	44
Total partiel	502	**756**	**726**	**834**	**852**	**667**
Services internes	216	239	265	281	286	265
Total	718	**995**	**991**	**1,115**	**1,138**	**932**

[1] Cette responsabilité essentielle a été ajoutée pour refléter la réintégration du Bureau du commissaire aux élections fédérales au Bureau du directeur général des élections, à compter du 1er avril 2019. Les équivalents temps pleins ne sont donc pas disponibles avant 2019-2020

La fluctuation du nombre d'équivalents temps plein est attribuable au cycle électoral et s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que ceux exposés dans le sommaire de la planification budgétaire. Il convient également de souligner que, bien que le nombre d'équivalents temps plein ait augmenté graduellement à la suite de la mesure du Budget de 2018 visant à rééquilibrer les dépenses d'Élections Canada, et à la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la modernisation des élections*[xxiv] et de la *Loi modifiant la Loi électorale du Canada (financement politique)*[xxv], cette croissance devrait se stabiliser en 2021-2022. Enfin, la réintégration du Bureau du commissaire aux élections fédérales sur le plan administratif en avril 2019 explique également l'augmentation du nombre d'équivalents temps plein.

Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits d'Élections Canada sont accessibles dans le Budget principal des dépenses 2021-2022[xxvi].

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu des opérations d'Élections Canada de 2020-2021 à 2021-2022.

Les montants des prévisions des résultats et des résultats prévus dans le présent état des résultats ont été préparés selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du plan ministériel ont été établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Les montants peuvent donc différer.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le site Web d'Élections Canada[xxvii].

État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévision des résultats 2020-2021	Résultats prévus 2021-2022	Écart (résultats prévus pour 2020-2021 moins prévision des résultats 2020-2021)
Total des dépenses	203 187 230	189 955 170	-13 232 059
Total des revenus	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	203 187 230	189 955 170	-13 232 059

La diminution nette de 13,2 millions de dollars s'explique en grande partie par une baisse des dépenses pour les activités liées à la préparation de la 44e élection générale, qui devrait culminer en 2020-21.

Renseignements complémentaires

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :
L'honorable Dominic LeBlanc, C.P., député Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada

Administrateur général :
Stéphane Perrault, directeur général des élections du Canada

Organisme :
Bureau du directeur général des élections

Instruments habilitants :
- *Loi électorale du Canada*, L.C. 2000, ch.9[xxviii]
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, L.R.C., 1985, ch. E-3[xxix]
- *Loi référendaire*, L.C. 1992, ch. 30[xxx]

Année de création :
1920

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le site Web d'Élections Canada[xxxi].

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le site Web d'Élections Canada[xxxii].

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes approuvés d'Élections Canada pour 2021-2022 sont illustrés ci-dessous :

Cadre ministériel des résultats d'Élections Canada

Responsabilité essentielle 1

Administration et surveillance des activités électorales

Résultat

Les Canadiens peuvent exercer leurs droits démocratiques de voter et de se porter candidats

Indicateurs :

- Pourcentage des électeurs qui sont inscrits au Registre national des électeurs
- Pourcentage des lieux de scrutin qui répondent aux critères d'accessibilité clés d'Élections Canada
- Pourcentage des résidences d'électeurs qui se trouvent dans un rayon de 6 kilomètres du lieu de scrutin qui leur est assigné le jour du scrutin
- Pourcentage des résidences d'électeurs qui se trouvent dans un rayon de 12 kilomètres du lieu de scrutin qui leur est assigné les jours de vote par anticipation
- Nombre d'électeurs qui ont participé à l'atelier d'Inspirer la démocratie sur le thème « Se présenter à une élection fédérale »
- Pourcentage des candidats satisfaits des services et des produits offerts par Élections Canada

Résultat

Les Canadiens ont accès à de l'information et des services électoraux qui répondent à leurs besoins

Indicateurs :

- Pourcentage des électeurs qui connaissent les principales façons de voter
- Pourcentage des électeurs satisfaits des renseignements communiqués par Élections Canada

Résultat

Le Canada maintient un processus électoral équitable, sûr, transparent et sans abus d'influence

Indicateurs :

- Pourcentage des Canadiens qui perçoivent de façon positive l'administration des élections
- Nombre d'incidents de sécurité ayant un effet démontrable sur le processus électoral
- Niveau de conformité aux procédures des fonctionnaires électoraux aux bureaux de scrutin
- Pourcentage des contributions inadmissibles qui sont retournées aux donateurs ou remises au directeur général des élections, à la demande d'Élections Canada
- Pourcentage des rapports financiers (de toutes les entités sauf les tiers) publiés en ligne par Élections Canada dans les 10 jours ouvrables suivant leur soumission
- Pourcentage des rapports des candidats dont la vérification est terminée dans les 12 mois suivant l'échéance de soumission

Programmes

- **Prestation des services de vote et gestion en région**
- **Registre national des électeurs et géographie électorale**
- **Éducation et information du public**
- **Intégrité électorale et surveillance réglementaire**

Responsabilité essentielle 2

Observation et contrôle d'application de la loi électorale

Résultat

Les activités veillant à l'observation et au contrôle d'application de la *Loi électorale du Canada* contribuent à l'intégrité du processus électoral

Indicateurs :

- Pourcentage des plaintes donnant lieu à des mesures d'observation
- Pourcentage des plaintes donnant lieu à des mesures d'application formelles en matière pénale

Programme

- **Observation et contrôle d'application**

Services internes

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes d'Élections Canada sont accessibles dans l'InfoBase du GC[xxxiii].

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires se trouvent sur le site Web d'Élections Canada[xxxiv] :

- Stratégie ministérielle de développement durable
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Analyse comparative entre les sexes plus
- Modifications législatives
- Poursuites judiciaires

Dépenses fiscales fédérales

Le plan ministériel d'Élections Canada ne comprend pas de renseignements sur les dépenses fiscales qui sont liées à ses résultats prévus pour 2021-2022.

Les mesures fiscales relèvent du ministre des Finances. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût des dépenses fiscales fédérales dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales[xxxv]. Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent uniquement du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisme

Renseignements généraux

Adresse
Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Téléphone
1-800-463-6868 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
001-800-514-6868 (sans frais au Mexique)
613-993-2975 (de partout dans le monde)

Pour les personnes sourdes ou malentendantes
ATS 1-800-361-8935 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Télécopieur
613-954-8584
1-888-524-1444 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Site Web
elections.ca

Courriel
info@elections.ca

Pour les médias

Téléphone
1-877-877-9515
819-939-1900
ATS 1-800-361-8935

Télécopieur
613-954-8584

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres en tenant compte de multiples facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Cadre qui comprend les responsabilités essentielles du ministère, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures normales de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Conduite d'activités visant d'abord à explorer, puis à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions, afin d'étayer la prise de décision sur des éléments probants et d'améliorer les résultats pour les Canadiens en examinant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles choses), mais est distincte de celle-ci, car elle suppose une comparaison rigoureuse des résultats. Par exemple, l'utilisation d'un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être une innovation; tester systématiquement le nouveau site Web par rapport aux outils de sensibilisation existants ou à un ancien site Web pour voir lequel favorise un engagement accru est une expérimentation.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère sur une période de 3 ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement chaque printemps.

priorité ministérielle (departmental priority)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de se concentrer et de faire rapport au cours de la période de planification. Les priorités ministérielles représentent ce qui est le plus important ou ce qui doit être fait en premier pour appuyer l'atteinte des résultats ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2020-2021, les priorités pangouvernementales renvoient aux thèmes de haut niveau qui décrivent le programme du gouvernement énoncé dans le discours du Trône de 2015 : Croissance de la classe moyenne; Un gouvernement ouvert et transparent; Un environnement sain et une économie forte; La diversité fait la force du Canada; Sécurité et possibilités.

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présentation d'information sur les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (program inventory)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère**.**

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Conséquence ou résultat que vise un ministère. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats du niveau des programmes.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes en fin d'ouvrage

[i] Plan stratégique 2020-2028,
http://intranet.elections.ca/info/content.asp?section=straplan&dir=&document=stra&lang=f

[ii] *Loi électorale du Canada*,
https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html

[iii] *Loi électorale du Canada*,
https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html

[iv] Inspirer la démocratie,
www.inspirerlademocratie-inspiredemocracy.ca/index-fra.asp

[v] *Loi électorale du Canada*,
https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html

[vi] *Loi canadienne sur l'accessibilité*,
https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-0.6

[vii] *Loi électorale du Canada*,
https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html

[viii] Inspirer la démocratie,
www.inspirerlademocratie-inspiredemocracy.ca/index-fra.asp

[ix] *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*,
https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-3

[x] InfoBase du GC,
https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xi] InfoBase du GC,
https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xii] InfoBase du GC,
https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xiii] *Loi électorale du Canada*,
https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html

[xiv] *Loi référendaire*,
https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/r-4.7/index.html

[xv] *Loi électorale du Canada*,
https://laws.justice.gc.ca/fra/lois/e-2.01/index.html

[xvi] InfoBase du GC,
https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xvii] InfoBase du GC,
https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xviii] InfoBase du GC,
https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xix] *Loi canadienne sur l'accessibilité*,
https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-0.6

[xx] InfoBase du GC,
https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxi] InfoBase du GC,
https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxii] *Loi sur la modernisation des élections*,
https://laws.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2018_31/TexteComplet.html

[xxiii] *Loi modifiant la Loi électorale du Canada (financement politique)*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/loisAnnuelles/2018_20/TexteComplet.html

[xxiv] *Loi sur la modernisation des élections*, https://laws.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2018_31/TexteComplet.html

[xxv] *Loi modifiant la Loi électorale du Canada (financement politique)*, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/loisAnnuelles/2018_20/TexteComplet.html

[xxvi] Le budget principal des dépenses 2021–2022, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/depenses-prevues/plan-depenses-budget-principal.html

[xxvii] État des résultats prospectif, https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2021&document=fut&lang=f

[xxviii] *Loi électorale du Canada*, L.C. 2000, ch.9, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-2.01/index.html

[xxix] *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, L.R.C., 1985, ch. E-3, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-3/

[xxx] *Loi référendaire*, L.C. 1992, ch. 30, https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-4.7/

[xxxi] Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités, https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2021&document=rais&lang=f

[xxxii] Contexte opérationnel, https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp/dp2021&document=rais&lang=f

[xxxiii] InfoBase du GC, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html

[xxxiv] Les tableaux de renseignements supplémentaires, https://www.elections.ca/content.aspx?section=res&dir=rep/rpp&document=index&lang=f

[xxxv] Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/depenses-fiscales.html